



Problème de salle de bains endommager syndic recherche d'une fuite

Par **Sara66750**, le 11/01/2010 à 12:18

Problème de salle de bains endommager syndic recherche d'une fuite d'eau.

J'ai un locataire dans un appartement. le syndic est entré dans l'appartement pour rechercher une fuite d'eau dans les conduites principales. Ils n'ont fait aucun effort pour prendre contact avec moi, ils m'ont pas donné la moindre information. J'ai un devis pour réparer les dommages causés à ma douche de plus de 2000 euro. Mon assurance disent que l'assurance du syndic doit payer. Le syndic disent que je dois payer pour les réparations. Je crois que la que la fuite était dans le tuyau principal. Je n'ai pas reçu d'explication pourquoi il était nécessaire pour démolir ma douche. Pour quelques temps ma locataires n'a aucune salle de bains. Qui a raison? Qui doit payer? S'il vous plaît excuser mon français, je suis anglaise